Le projet d'Union expédié en Angleterre par M. Poulett Thomson, fut soumis de bonne heure, dans la session de 1840; aux deux chambres du Parlement impérial, et y devint, dans le cours des mois de juin et de juillet, le sujet de longs et sérieux Les mêmes différences d'opinion qui existaient en Canada au sujet de cette mesure se manifestèrent dans les deux chambres du Parlement anglais. Les torys du Haut-Canada, les Canadiens Français eux-mêmes treuvèrent là des amis pour les défendre et des adversaires pour les combattre. Mais les réformistes de la province supérieure et les torys du Bas-Canada, se concertant cette fois pour demander l'Union, avaient de leur côté l'influence puissante du Gouverneur-Général et celle plus puissante encore des ministres de Sa Majesté. La mesure fut donc adoptée, dans la chambre des Communes, presqu'à l'unanimité (156 contre 6), les discussions ayant roulé sur les détails. plutôt que sur le principe de la mesure. D'anciens amis du Bas-Canada, comme M. Hume, tout en s'élevant avec énergie contre certaines clauses qu'ils trouvaient injustes ou absurdes, préférèrent accepter la mesure que de laisser plus longtemps la colonie dans l'état de malaise où elle se trouvait depuis quelques années. En général les sentiments exprimés par les divers orateurs ne respiraient pas cette animosité vindicative qu'on avait remarquée chez les membres du Parlement haut-canadien. La clause relative à l'usege de la langue française fut considérablement modifiée. Quelques membres, tout en votant pour l'Union, qu'ils regardaient comme une nécessité politique, parce qu'ils ne voulaient pas, disaient-ils, laisser une petite République française s'établir au milieu des possessions anglaises de l'Amérique du Nord, se montrèrent sympathiques aux Canadiens Français. Dans la chambre des Lords, l'opposition fut beaucoup plus sérieuse. Lord Brougham surtout se prononça avec beaucoup de force contre la mesure; le duc de Weilington et lord Hardwick en firent autant; ce dernier s'appuya d'un long mémoire contre l'Union, rédigé par Sir Francis Bond Head. récemment arrivé du Haut-Canada où il avait été lieutenantgouverneur. Un des membres de cette Chambre, dont la parole devait avoir un grand poids dans cette circonstance, puisqu'il avait été tout récemment à la tête du gouvernement du Bas-Canada, lord Gosford, se fit spontanément le noble et généreux

de quarante mille signatures, l'autre de la part du clergé du diccèse de Montréal. Lord Gosford, en présentant cette dernière requête, fit le plus grand éloge des vertus du clergé canadien, et termina par une allusion touchante à la mort toute récente de l'évêque Lartigue.